



# GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

QUE 2294

*Signataire : Thierry Cerutti*

*Date de dépôt : 27 novembre 2025*

## Question écrite urgente Achetons local – faisons des économies

La République et canton de Genève annonce un déficit de plus de 750 millions de francs.

Le Conseil d'Etat a mandaté un expert pour la somme de 150 000 francs pour que ce dernier trouve des solutions voire des pistes d'économies afin de revoir ce montant. Avant de faire des économies, ce qui est louable, on doit balayer devant sa porte afin d'être certain d'avoir fait correctement les choses pour que les rentrées d'argent se fassent à notre intention et non au profit d'autres cantons ou pays.

Il est de notoriété publique (dixit les analyses universitaires) que 1 franc acheté dans l'économie locale par un pouvoir public génère plus de 1,50 franc dans l'économie. Actuellement, le grand Etat de Genève achète pour environ 5 milliards de francs.

Gratuitement, je soumets la proposition suivante :

A Genève, à force d'engager des personnes non résidentes voire des frontaliers français dans les divers services d'achats de l'Etat et des régies publiques, on se retrouve par manque de culture à adjuger des mandats à des entreprises qui ne sont pas enregistrées au registre du commerce genevois.

Il faut savoir que ces personnes, et c'est encore plus vrai pour les frontaliers français, n'ont aucune connaissance des marchés locaux, aucune culture helvétique qui consiste à acheter en premier lieu dans le circuit court où l'on vit et surtout se moquent totalement de l'économie locale, sachant qu'elles ne dépensent pas un franc dans notre canton.

Pour faire des économies, il faut acheter dans la région qui rapporte directement dans de l'impôt à sa structure politique locale et arrêter de mettre nos régies publiques dont nous sommes propriétaires et actionnaires majoritaires en concurrence avec le marché libre, tout comme nos entrepreneurs qui permettent de développer de la croissance, de l'emploi, in fine des impôts.

Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- *Quand le grand Etat achète pour 1 franc au sein de l'économie genevoise, quelle est la répercussion dans l'économie genevoise ?*
- *Quelle est la proportion en francs de 2010 à ce jour de l'ensemble des achats du grand Etat payés à des entreprises inscrites au registre du commerce genevois, tous marchés confondus ?*
- *Quelle est la proportion de 2010 à ce jour de l'ensemble des achats adjugés à des entreprises inscrites au registre du commerce genevois, tous marchés confondus ?*
- *Quelle est la proportion de 2010 à ce jour de l'ensemble des achats adjugés qui ont été accordés à des entreprises hors du canton de Genève, canton par canton, et ensuite hors du territoire helvétique, pays par pays ?*
- *Quelle est votre stratégie pour les années 2026-2030 concernant les achats du grand Etat mise en place pour favoriser les entreprises inscrites au registre du commerce genevois sans enfreindre les principes de l'AIMP ?*
- *Quelle est votre stratégie mise en place pour les années 2026-2030 pour appliquer les droits concédés dans la loi sur l'AMP et ses déclinaisons (AIMP, RMP) où l'Etat est propriétaire et actionnaire en vue de préserver les tâches et services qui découlent de la sécurité publique ?*